

Octobre 2016

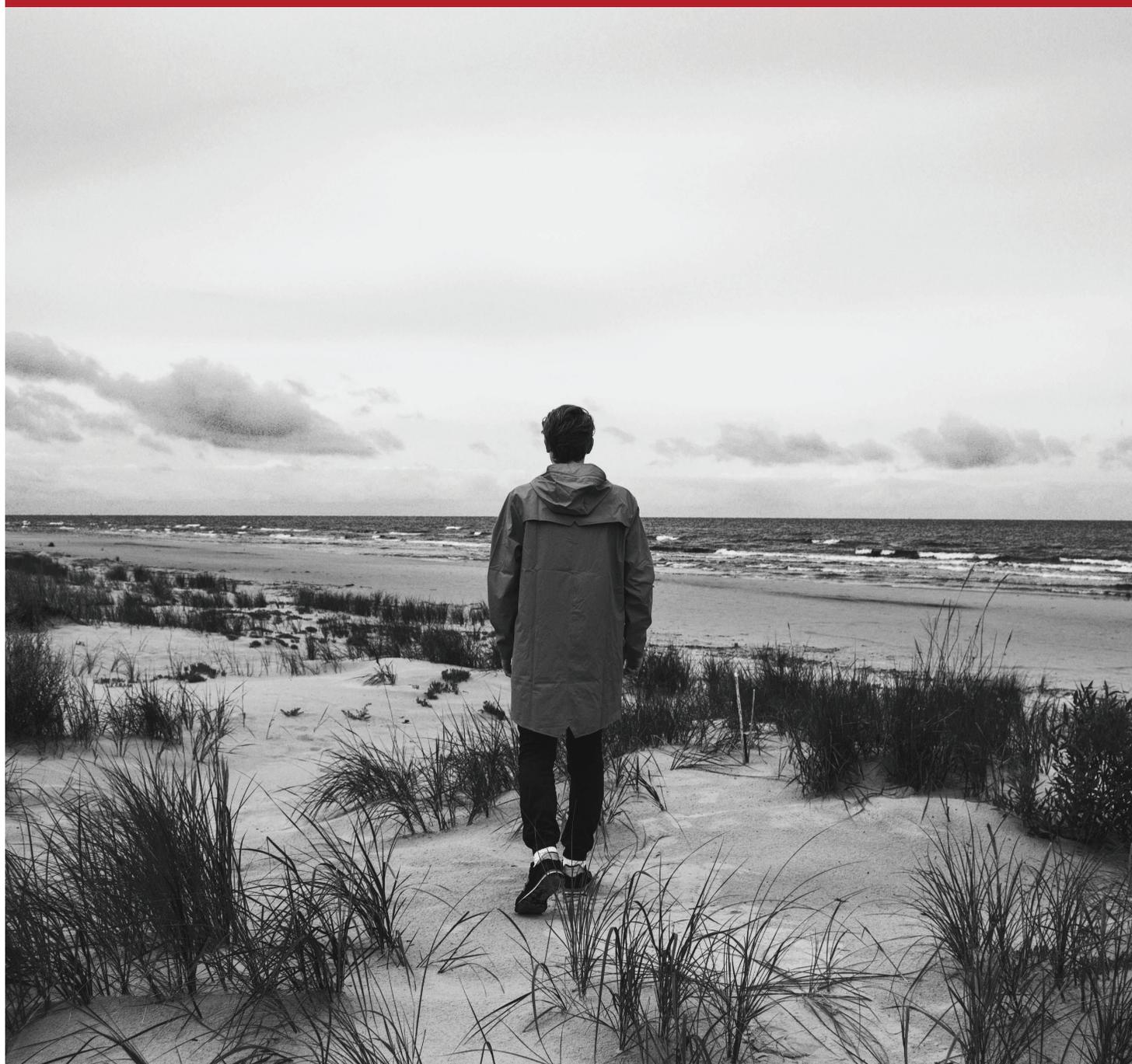
Imagine  Canada

Organismes de bienfaisance, financement durable et croissance intelligente

Document de discussion

BRIAN EMMETT

Économiste en chef pour le secteur des OSBL



**Organismes de bienfaisance, financement durable et croissance intelligente :
document de discussion**

Brian Emmett

Publié par

Imagine Canada

65, avenue St. Clair Est, bureau 700

Toronto (Ontario), Canada M4T 2Y3

Tél. : 416-597-2293 | **Télééc.** : 416-597-2294 | **Web** : imaginecanada.ca/fr

©2016 Imagine Canada

Révision : Cathy Barr, Marnie Grona, David Lasby, Natalie Rekai, Cornelia Schrecker

Mise en page : Citrus Creative

Traduction française : Guy Patenaude

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, par des organismes caritatifs et des organismes sans but lucratif, à des fins non commerciales, sous réserve qu'Imagine Canada soit cité en tant qu'éditeur original, y compris l'année de publication, le titre de la publication et la source (lien menant vers la publication ou le site Web). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication sans l'autorisation écrite préalable d'Imagine Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

1. Introduction	4
2. Nature et évolution du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif	8
3. Pourquoi le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif a crû aussi rapidement	11
3.1 Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif ont su répondre aux besoins croissants	11
3.2 La croissance des revenus a été relativement forte	13
3.3 La performance de l'économie a soutenu la croissance des revenus	14
4. Un déficit social structurel?	16
4.1 Scénario 1 : Le statu quo	17
4.2 Scénario 2 : Accélération de la croissance des besoins et de la demande	21
4.3 Scénario 3 : Ralentissement de la croissance économique	23
4.4 Scénario 4 : Des politiques gouvernementales qui accélèrent la croissance économique	26
4.5 Scénario 5 : Tenir compte des conséquences négatives de la croissance	27
4.6 Scénario 6 : Diminution des dons des particuliers	29
4.7 Scénario 7 : Contraintes à la vente de biens et services et à l'adhésion	30
4.8 Scénario 8 : Croissance accélérée de la demande et ralentissement de la croissance économique	31
4.9 Autres sources de revenus	32
4.10 Résumé des scénarios	33
5. Conclusion	35
6. Bibliographie	38
7. À propos de l'auteur	40

1

INTRODUCTION

Au cours des vingt dernières années, le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif au Canada a connu une croissance plus rapide que l'ensemble de l'économie, créant des emplois et connaissant une croissance et une expansion des services et du soutien offerts aux Canadiens.¹ Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif sont maintenant très présents dans les services sociaux, culturels et de loisirs. Ils jouent également un rôle majeur dans la défense de l'environnement et d'autres causes. Collectivement, ces organismes emploient beaucoup de gens et contribuent de façon importante à l'économie canadienne.

L'expansion du secteur de la bienfaisance tient à deux facteurs. Premièrement, la demande pour les services qu'offrent ces organisations a augmenté en raison du vieillissement de la population et des changements démographiques. Deuxièmement, la bonne performance de l'économie a entraîné une augmentation des revenus et du bien-être des personnes, des entreprises et des gouvernements, qui ont ainsi pu soutenir le secteur. Les revenus qui ont permis cette expansion rapide provenaient de biens et de services vendus par les organisations du secteur, des frais d'adhésion qu'elles percevaient, des gouvernements, des particuliers et, dans une moindre mesure, des entreprises canadiennes. L'importance de ces revenus dépend dans une large mesure de la performance globale de l'économie.

Cela dit, le monde change. Alors que la demande pour des services offerts par le secteur des organismes de la bienfaisance et sans but lucratif continue d'augmenter en raison des changements démographiques et culturels, le Canada fera face, à long terme (les vingt prochaines années et plus), à une croissance

¹ Ce phénomène n'est pas que canadien. Il se manifeste dans la plupart des pays développés. Lester Salamon, et. al., *The State of Global Civil Society and Volunteering: Latest Findings from the Implementation of the UN Nonprofit Handbook*, Johns Hopkins Centre for Civil Society Studies, 2013.

économique plus faible. Drummond et Capeluck², le Conference Board du Canada³, le Bureau du directeur parlementaire du budget⁴ et d'autres ont noté l'impact combiné sur l'économie canadienne et les revenus des gouvernements qu'auront le ralentissement de la croissance de la productivité, la diminution du taux de participation de la population active, le faible prix des produits de base et le vieillissement de la population. Ces sources prévoient un déficit structurel, surtout au niveau provincial, ce qui aura des conséquences préoccupantes sur la capacité des gouvernements à financer des programmes qui correspondent aux valeurs canadiennes.⁵

Même s'ils sont liés par leur mission et qu'ils offrent de nombreux services gratuitement ou à faible coût, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif sont une composante intégrante et importante de l'économie canadienne en constante évolution. Les liens entre les organismes et l'économie sont en quelque sorte symbiotiques : ce secteur génère d'importants bénéfices économiques en matière d'emploi et de croissance et représente pour les consommateurs une valeur réelle en raison de son offre de services, mais, en même temps, sa capacité à générer des revenus pour répondre à la demande dépend de la solidité de l'économie. Cela dit, la corrélation n'est pas aussi simple. Comme l'ont laissé sous-entendre Drummond, Capeluck et Calver, la croissance économique qui n'est pas équitable, inclusive et responsable sur le plan environnemental entraîne une augmentation de la demande de services sociaux et environnementaux assurés par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif.⁶

Dans le présent document, on soutient que le Canada fait face à un « déficit social » structurel croissant, à long terme et semblable à bien des égards à un déficit financier structurel. Ce déficit social structurel résulte des interactions entre les changements occasionnés dans le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif par les tendances démographiques, culturelles

² Don Drummond et Evan Capeluck, *Long-term Fiscal and Economic Projections for Canada and the Provinces and Territories, 2014-2038*, Centre d'étude des niveaux de vie, 2015.

³ Kip Beckman, Daniel Fields et Matthew Stewart, *A Difficult Road Ahead: Canada's Economic and Fiscal Prospects*, Conference Board du Canada, 2014.

⁴ Bureau du directeur parlementaire du budget, *Rapport sur la viabilité financière 2014*, 2014; Bureau du directeur parlementaire du budget, *Rapport sur la viabilité financière, 2015*, 2015.

⁵ « ... normalement, un déficit cyclique augmente avec la croissance de l'économie... Par contre, les déséquilibres fiscaux sont le fait de changements fondamentaux dans l'économie et la croissance n'a pas nécessairement pour effet d'augmenter ce déficit... L'exemple type est celui des sociétés vieillissantes, où les dépenses de santé liées au vieillissement augmentent, peu importe l'état de l'économie. » [traduction] Guay Lim, *Budget explainer: what is a structural deficit and why does Australia have one?*, 2015.

⁶ Don Drummond, Evan Capeluck et Matthew Calver, *The Key Challenge for Canadian Public Policy: Generating Inclusive and Sustainable Economic Growth*, Centre d'étude des niveaux de vie, 2015.

et sociales et l'évolution générale de l'économie. Comme le déficit financier, le déficit social exigera des réformes structurelles dans les modes de financement des organismes de bienfaisance et sans but lucratif de même que des politiques favorisant la croissance intelligente et durable de l'ensemble de l'économie.

Contrairement au déficit financier, le déficit social ne s'exprime pas par une série de chiffres inscrits en rouge dans un bilan. Il se traduit plutôt par l'accumulation des besoins non satisfaits, les listes d'attente de plus en plus longues dans les services sociaux et un fardeau de plus en plus lourd et un surplus de travail pour les bénévoles et employés des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Bref, le déficit social s'exprimera par l'incapacité des organismes à combler les besoins sociaux, culturels et environnementaux des Canadiens, incapacité qui entraînera une lente, mais perceptible érosion de leur qualité de vie. Ce document examine cette question et tente de quantifier le déficit social qui commence à se manifester au Canada.

Dans le deuxième chapitre, nous évaluons l'étendue du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif et examinons son histoire récente de même que son importance croissante dans l'économie. Nous y affirmons que la vitalité de ce secteur est importante pour l'ensemble de l'économie. Par ailleurs, il est essentiel pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif que la croissance économique soit équitable, inclusive et qu'elle se fasse dans le respect de l'environnement. La croissance intelligente favorise l'augmentation des revenus de ce secteur qui, en retour, devient une force économique créative et positive, une composante même de cette croissance intelligente et un secteur créateur d'emplois de qualité. Ce chapitre pose deux questions fondamentales et interreliées : l'augmentation rapide de la demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif se poursuivra-t-elle et, si oui, pourrions-nous répondre financièrement à cette augmentation de la demande?

Dans le troisième chapitre, nous évaluons la performance du secteur au cours des dernières décennies et affirmons que la croissance rapide du secteur tient à deux facteurs : il a su combler rapidement les besoins croissants et a pu utiliser les ressources générées par une solide expansion de l'économie.

Dans le quatrième chapitre, nous portons notre regard vers l'avenir et tentons de voir si l'augmentation de la demande de services dans le secteur, combinée aux prévisions de croissance économique modérée à long terme, entraînera un déficit social structurel qui menacera la qualité de vie des Canadiens.

Le cinquième chapitre contient la conclusion et les recommandations.

2

NATURE ET ÉVOLUTION DU SECTEUR DE LA BIENFAISANCE ET SANS BUT LUCRATIF

Le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif est souvent défini par ce qu'il n'est pas, à savoir qu'il n'est pas le secteur public (les gouvernements) ni le secteur privé (les entreprises).⁷ Dans le présent document, toutefois, ce secteur comprend les organismes qui satisfont aux critères suivants utilisés par les agences statistiques du monde entier, y compris Statistique Canada.⁸

- Ils ont une structure et un fonctionnement institutionnel (p. ex. par leur statut juridique).
- Ils n'ont pas comme principale raison d'être de générer des profits qui seront redistribués aux propriétaires ou aux actionnaires.
- Ils sont autogérés (c.-à-d. qu'ils ont le contrôle de leurs activités).
- Les statuts de l'organisme n'exigent pas une adhésion de la part des bénéficiaires des services.

Statistique Canada définit généralement le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif de deux façons. D'abord, le secteur de base qui ne comprend pas les hôpitaux, les universités et les collèges. Ces établissements ont beaucoup en commun avec d'autres organismes de bienfaisance et sans but lucratif, p. ex. ils ne participent pas à l'économie de marché, dépendent essentiellement de dons pour assurer leur stabilité financière et embauchent des bénévoles. Or, elles en diffèrent également sur d'importants points en ce qu'elles sont généralement de taille beaucoup plus imposante et tirent une part beaucoup plus importante de leurs revenus de contributions gouvernementales. Le secteur élargi comprend le secteur de base, en plus des hôpitaux, universités et collèges.

Le tableau 1 donne la répartition détaillée du secteur de base et du type de services offerts aux Canadiens. Les sous-secteurs

⁷ C'est ce qu'on appelle parfois le « troisième secteur ».

⁸ Pour plus de renseignements, voir : Lester Salamon, et al., *The State of Global Civil Society and Volunteering: Latest Findings from the Implementation of the UN Nonprofit Handbook*, Johns Hopkins Centre for Civil Society Studies, 2013 ou Statistique Canada, *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, 1997 à 2007, 2009.*

sont classés par ordre décroissant de leur importance dans le secteur. On y trouve également une indication du rythme de croissance de chaque sous-secteur entre 2000 et 2008.

Tableau 1 : Composantes des sous-secteurs du secteur de base, leur taille et leur taux de croissance⁹

Sous-secteur	Types d'organisations de chaque sous-secteur	Part du PIB du secteur de base, 2008	Taux de croissance, 2000 à 2008
Services sociaux	Services et bien-être à l'enfance et à la jeunesse; services aux familles; services aux handicapés; services aux aînés; services sociaux personnels; prévention et contrôle des sinistres; hébergement temporaire; aide aux réfugiés; soutien du revenu; aide matérielle (banque alimentaire, vêtements)	21,4 %	7,0 %
Développement et logement	Organismes communautaires et de quartier; développement économique; développement social; associations d'habitation; formation à l'emploi; orientation professionnelle et réadaptation	17,3 %	6,5 %
Culture et loisirs	Médias et communication; arts visuels; arts de la scène; organisations humanistes; musées; zoos et aquariums; sports; loisirs et clubs sociaux; clubs services	10,7 %	6,9 %
Éducation et recherche	Écoles techniques et professionnelles; formation des adultes/formation continue; recherche médicale; recherche en sciences et technologies; études en sciences sociales et politiques	10,1 %	6,0 %
Religion	Congrégations et regroupements religieux	8,3 %	3,1 %
Entreprises, associations professionnelles et syndicats	Associations d'affaires; associations professionnelles; syndicats de travailleurs	8,3 %	7,5 %
Santé	Traitement des maladies mentales; intervention en situation de crise; éducation à la santé publique et au bien-être; traitement des maladies; services médicaux d'urgence	7,3 %	6,2 %
Intermédiaires philanthropiques et promotion du bénévolat	Fondations philanthropiques; promotion et soutien au bénévolat; organismes de collecte de fonds	2,1 %	8,9 %
Droit, défense des droits et politiques	Organismes de défense des droits et des droits civils; associations ethniques et civiques; prévention du crime et politiques publiques; réadaptation des criminels et délinquants; soutien aux victimes; protection des consommateurs; partis et organisations politiques	1,8 %	8,5 %
Environnement	Réduction et contrôle de la pollution; conservation et protection des ressources naturelles; embellissement de l'environnement et des espaces ouverts; protection et bien-être des animaux; préservation et protection de la faune; services vétérinaires	1,1 %	6,9 %
International	Programmes d'échange, d'amitié et culturels; associations d'aide au développement; organisations internationales d'intervention en cas de sinistre; organisations internationales de promotion de la paix et des droits de la personne	0,8 %	8,2 %
Autres	Organisations non classées dans les autres sous-secteurs	10,8 %	10,1 %

⁹ Calcul de l'auteur à partir de CANSIM, tableau 388-0002.

De 1997 à 2008, la performance économique du Canada a été solide, avec une croissance de 5,6 % par année en dollars courants.¹⁰ La croissance a été encore plus rapide dans le secteur de base dont la taille a plus que doublé au cours de la même période.¹¹ Selon le présent document, cela indique que les tendances économiques et sociales sous-jacentes continueront longtemps de favoriser la croissance de la demande de services dans ce secteur.

On peut évaluer l'importance de la contribution du secteur de base à l'économie en la comparant avec celle d'autres secteurs de l'activité économique au Canada. Le secteur contribue au produit intérieur brut (PIB) dans à peu près la même proportion que les secteurs des services publics ou de l'hébergement et des services alimentaires, et pour la moitié du poids du secteur agricole, forestier et de la pêche et du secteur minier. Il emploie plus de personnes que les secteurs de la construction, de la finance, des assurances et de l'immobilier.¹²

¹⁰ Calcul de l'auteur d'après CANSIM, tableau 380-0063.

¹¹ Calcul de l'auteur d'après CANSIM, tableau 388-0001.

¹² CANSIM, tableaux 388-0001 et 379-0031; Michael H. Hall, et al., *Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif*, Statistique Canada, 2003; CANSIM, tableau 282-0008.

3

POURQUOI LE SECTEUR DE LA BIENFAISANCE ET SANS BUT LUCRATIF A CRÛ AUSSI RAPIDEMENT

Tant au Canada qu'aux États-Unis, l'expansion du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif de base est liée à la demande de services. Le secteur s'est développé parce que les besoins des gens sont plus nombreux et de plus en plus aigus. Souvent, les facteurs stimulant la demande et la croissance sont autres qu'économiques et plutôt de nature démographique et culturelle. De plus, il y a de nombreuses preuves que la demande augmentera à un rythme de plus en plus rapide.

3.1 Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif ont su répondre aux besoins croissants

La démographie est le principal facteur expliquant l'augmentation des besoins, notamment le vieillissement de la population qui occasionne une demande accrue de services pour aînés et de santé. Cette tendance pèse lourd sur les organismes de bienfaisance et sans but lucratif et sur les gouvernements. La proportion de Canadiens âgés de 15 à 64 ans par rapport à la proportion de Canadiens de 65 ans et plus a été stable à peu près jusqu'en 1980, puis la proportion de Canadiens âgés par rapport à la proportion de Canadiens en âge de travailler a commencé à augmenter, et ce à un rythme de plus en plus marqué à partir de 1990.

Selon le Bureau du directeur parlementaire du budget, « le vieillissement de la population entraînera une augmentation de la demande pour des services gouvernementaux destinés principalement aux groupes les plus âgés comme les soins de santé, les prestations aux personnes âgées et les régimes de pension gouvernementale. L'augmentation des fonds consacrés aux personnes âgées sera plus grande que la diminution des

fonds consacrés aux secteurs destinés aux groupes de personnes plus jeunes comme l'éducation, les prestations à l'enfance et l'aide sociale. »¹³ Au cours de la prochaine décennie, les services en fonction de l'âge offerts par les gouvernements et le secteur constitueront un facteur central dans l'émergence d'un déficit social structurel.

La croissance du secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif reflète la croissance dans d'autres pays développés.¹⁴ Lester Salamon a constaté une croissance tout aussi rapide aux États-Unis, faisant remarquer que « les organismes sans but lucratif sont tributaires d'un certain nombre de tendances qui exercent une pression à la hausse pour les services qu'offrent ces organisations » [traduction], et notamment :

- le vieillissement de la population, qui entraîne une augmentation de la demande de services aux aînés;
- la présence de plus en plus grande des femmes sur le marché du travail, qui force une augmentation de la demande de services de garde et de services connexes;
- les changements à la structure familiale, notamment l'augmentation du nombre de familles monoparentales, qui favorise la précarité économique et la rupture sociale;
- l'abus de drogues, alors que, entre 1997 et 2009, le nombre d'Américains en traitement pour cette raison est passé de 235 000 à 1,2 million;
- l'immigration, qui a fait augmenter la demande de services culturels et d'intégration.

Les conclusions auxquelles arrive Salamon valent aussi pour le Canada : « Pris dans leur ensemble, ces changements ont entraîné une demande accrue pour de nombreux services traditionnellement offerts par des organismes sans but lucratif comme les soins à domicile aux personnes âgées, la consultation familiale, le placement familial, l'aide à la réinstallation et la prévention et le traitement des toxicomanies. »¹⁵ [traduction]

¹³ Bureau du directeur parlementaire du budget, *Rapport sur la viabilité financière de 2014*, 2014.

¹⁴ Lester Salamon, et al., *The State of Global Civil Society and Volunteering: Latest Findings from the Implementation of the UN Nonprofit Handbook*, Johns Hopkins Centre for Civil Society Studies, 2013.

¹⁵ Lester Salamon, *The Resilient Sector Revisited: The New Challenge to Nonprofit America*, Brookings Institution Press, 2015.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, l'expansion du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif de base est liée à la demande de services. Le secteur s'est développé parce que les besoins des gens sont plus nombreux et de plus en plus aigus. Souvent, les facteurs stimulant la demande et la croissance sont autres qu'économiques et plutôt de nature démographique et culturelle. De plus, il y a de nombreuses preuves que la demande augmentera à un rythme de plus en plus rapide.

3.2 La croissance des revenus a été relativement forte

S'il est lié à la vocation des organismes qui le composent, le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif fait partie de l'économie globale. Les fonds qui permettent aux organismes de répondre à la demande sont générés par l'activité économique, et la solidité de l'économie est un élément essentiel à leur succès.

Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif se financent avec :

- les revenus gagnés par la vente de biens et services et les frais d'adhésion;
- les transferts des gouvernements pour financer leur fonctionnement et offrir des services gouvernementaux prioritaires;
- les dons des particuliers et des entreprises;
- les revenus de placement.

La plus importante source de revenus des organismes du secteur de base, et de loin, est la vente de biens et services, qui comptait pour 41,6 % des revenus du secteur en 1997 et a augmenté à 45,1 % en 2008, soit une solide augmentation de 8,1 % par année.¹⁶ L'expansion rapide du secteur s'explique principalement par l'augmentation des ventes de biens et services. De la même manière, les frais d'adhésion ont contribué de façon significative et de plus en plus grande aux revenus du

¹⁶ Calcul de l'auteur d'après CANSIM, tableau 388-0001.

secteur. Durant la même période, les dons des particuliers ont augmenté dans la même proportion que le PIB, mais parce que la croissance du secteur a été supérieure à l'augmentation du PIB, la proportion des revenus totaux provenant des dons des particuliers a diminué.

Les parts relatives des dons provenant des entreprises et des contributions du gouvernement fédéral, qui étaient peu importantes, ont connu la plus forte augmentation. La contribution relative des revenus de placement a été faible et en diminution. La contribution des gouvernements provinciaux n'a pas suivi l'augmentation du PIB ni la croissance du secteur. Elle comptait pour 18,2 % des revenus totaux du secteur en 1997 et pour 14,7 % en 2008.¹⁷

3.3 La performance de l'économie a soutenu la croissance des revenus

Au cours de la dernière décennie, la solide performance de l'économie a été bénéfique pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif. La croissance de l'économie a permis de financer l'expansion rapide du secteur, puisque les consommateurs disposaient de l'argent pour acheter les biens et les services offerts par les organismes, faire des dons et payer les frais d'adhésion. Elle a permis aux gouvernements fédéral et provinciaux de percevoir des taxes et impôts pour financer les organismes. Dès lors, un changement dans les perspectives de croissance économique a des conséquences importantes dans le secteur.

L'économie canadienne a été stimulée par le prix relativement élevé des produits de base, le niveau relativement élevé du taux de participation de la population active et la croissance modérée de la productivité. Durant les années pour lesquelles des données sont disponibles pour le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif (1997 à 2008), l'économie canadienne a crû d'environ 5,6 % par année en dollars courants. De 2008 à 2014, le taux de croissance de l'économie a subi les conséquences

¹⁷ Calcul de l'auteur d'après
CANSIM, tableau
388-0001

de la récession de 2008 et 2009 et est tombé à environ 3 % par année.¹⁸

La solide performance de la macro-économie au cours de la dernière décennie a occulté certains enjeux importants. Par exemple, Drummond et ses associés¹⁹ affirment que le prix élevé des produits de base au Canada, conjugué à la vigueur du taux de participation de la population active, ont masqué certaines faiblesses fondamentales de l'économie, et notamment :

- la dépendance au prix élevé des produits de base;
- la faible productivité par rapport à la concurrence;
- la croissance inéquitable et non inclusive;
- les dommages causés à l'environnement par la croissance.

Si le prix des produits de base reste bas, si la productivité continue de diminuer et si le taux de participation de la population active décline, Drummond et d'autres²⁰ prédisent une réduction à long terme de la croissance de l'économie canadienne à environ 3,6 % par année en valeur nominale au cours des deux prochaines décennies, ce qui aura un impact significatif sur les décisions de financement des gouvernements, et donc, sur le financement des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

¹⁸ Calcul de l'auteur d'après CANSIM, tableau 380-0063.

¹⁹ Don Drummond, Evan Capeluck et Matthew Calver, *The Key Challenge for Canadian Public Policy: Generating Inclusive and Sustainable Economic Growth*, Centre d'étude des niveaux de vie, 2015.

²⁰ Bureau du directeur parlementaire du budget, *Rapport sur la viabilité financière de 2015*, 2015.

4

UN DÉFICIT SOCIAL STRUCTUREL?

Dans ce chapitre, nous examinons les interactions entre la démographie et le ralentissement à long terme de la croissance économique et leurs conséquences sur le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif de base, et nous posons les questions suivantes :

- Quels sont les effets d'une croissance économique moindre et des pressions démographiques et culturelles de plus en plus fortes?
- Que signifie pour le secteur le fait d'avoir une croissance économique qui n'est ni équitable, ni inclusive, ni soucieuse de l'environnement?

Ce document examine ces questions à partir de divers scénarios de revenus et de besoins. Par exemple :

- Qu'arrivera-t-il si les revenus ne continuent pas de croître au rythme des dernières années? Si la croissance des revenus est affectée par les perspectives de réduction de la croissance de l'économie globale?
- Qu'arrivera-t-il si la demande pour les services du secteur augmente plus rapidement qu'au cours des années passées? Si la demande augmente pour des raisons démographiques, sociales, environnementales ou autres?

En regroupant divers scénarios, nous pouvons avoir une indication de l'étendue des défis que devra relever le Canada pour être en mesure de répondre aux besoins de la population.

Dans ce chapitre, nous tenons pour acquis qu'il n'y a aucune raison pour que la croissance des revenus et la demande évoluent en parallèle, l'une et l'autre étant soumises à leurs propres facteurs sous-jacents. La croissance des revenus peut fluctuer à la hausse ou à la baisse par rapport aux années passées pour des raisons qui dépendent en grande partie de l'économie et

des décisions de financement des gouvernements. La demande de services, elle, peut fluctuer plus ou moins rapidement pour des raisons d'ordre démographique, culturel, social ou environnemental.

Si la croissance des revenus est moins rapide que lors des années antérieures, il sera impossible de répondre à tous les besoins, ce qui créera un déficit social. Si les besoins augmentent plus rapidement que lors des années antérieures, il y aura aussi un déficit social. L'un des objectifs du présent document est d'offrir une notion du déficit social pour pouvoir mesurer l'ampleur du défi qu'il nous faudra relever.

4.1 Scénario 1 : Le statu quo

Ce scénario s'appuie sur une croissance identique à celle des années antérieures, tant pour ce qui est de la demande que des revenus. Selon ce scénario, la demande de services pour le secteur augmentera un peu plus rapidement que le PIB, comme ce fut le cas pour la période de 1997 à 2008.

Prévoir les taux de croissance de la demande pour les services offerts par le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif est nécessairement arbitraire. Il n'existe aucun modèle au Canada permettant de prévoir au fil du temps la demande des Canadiens pour des services offerts par le secteur. Mais ce scénario semble réaliste à la lumière des données historiques et des tendances sous-jacentes sur les plans social et démographique. Parmi les facteurs dont il faut tenir compte :

- Le vieillissement rapide de la population canadienne se poursuivra et aura de nombreuses conséquences sur les dépenses publiques consacrées aux programmes sociaux. Par exemple, en ce qui a trait à la pression qu'exercera l'évolution démographique sur les soins de santé, « d'ici 2026, plus de 2,4 millions de Canadiens de 65 ans et plus auront besoin de soutien aux soins continus rémunérés et non rémunérés, soit 71 % de plus

qu'en 2011. D'ici 2046, ce nombre atteindra 3,3 millions de personnes. »²¹ [traduction]

- Les caractéristiques de la population canadienne continueront de changer. La combinaison de la diminution du taux de natalité et de la stabilité du taux d'immigration favorisera la diversité de la population canadienne.
- Le nombre de sans-abri augmentera probablement. En 2016, on estime que leur nombre au Canada est d'environ 30 000 personnes contre environ 10 000 en 2001.²²
- Le modèle familial continuera d'évoluer. Le nombre de familles monoparentales augmentera. « Les familles monoparentales ont augmenté de 8,0 % au cours de la même période [2006-2011]. La hausse a été plus marquée chez les parents seuls de sexe masculin (+16,2 %) que chez les parents seuls de sexe féminin (+6,0 %) ».²³
- Les problèmes liés à la faim et à la sécurité alimentaire sont aussi en augmentation. Le nombre de personnes ayant recours aux banques alimentaires au Canada a augmenté de 25 % entre 2008 et 2014, avec un total de 841 191 visites.²⁴

Selon la tendance observée entre 1997 et 2008, et en tenant compte des estimations indiquant que la demande pour les services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif persistera (et, en réalité, augmentera), on estime que le taux d'augmentation de la demande dans le secteur de base sera de 5,7 % par année pendant la période projetée en ajustant les prévisions du taux de croissance du PIB nominal.

Il faut ensuite faire des projections de croissance des revenus. Pour établir un scénario de croissance conforme au statu quo, nous avons projeté dans l'avenir les taux de croissance des revenus observés entre 1997 et 2008. Ces taux permettaient tout

²¹ Greg Hermus, Carole Stonebridge et Klaus Edenhoffer, *L'avenir des soins aux aînés : des prévisions fondées sur le statu quo*, Conférence Board du Canada, 2015.

²² Stephen Gaetz, Tanya Gulliver et Tim Richter, *L'état de l'itinérance au Canada 2014*, Presses Le rond-point de l'itinérance, 2014.

²³ Statistique Canada, *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada, Familles, ménages et état matrimonial, Recensement de la population de 2011*, 2012.

²⁴ Banques alimentaires Canada, *Bilan-Faim*, 2015.

juste de financer la croissance du secteur de 1997 à 2008 et pour nos projections, ils ont donc été établis de façon à permettre tout juste de financer la croissance continue de 5,7 % du secteur pour la période projetée; ainsi, le statu quo, par définition, ne doit pas produire un déficit social entre 2014 et 2026.

Cela ne signifie pas que l'on répondra à tous les besoins entre 2014 et 2026 (comme on n'a pas répondu à tous les besoins entre 1997 et 2008). Les données sur l'itinérance, la pauvreté, la rupture sociale et les dommages à l'environnement l'indiquent clairement. Cela dit, le présent document tente de mesurer l'importance des changements et non pas de donner un instantané de la situation. Nous tentons d'évaluer la capacité du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif à répondre à l'augmentation ou à la diminution de la demande en fonction de diverses hypothèses et de mesurer l'étendue de ces changements.²⁵

Pour établir un scénario de base, nous projetons les revenus pour chaque source de financement à partir des taux de croissance observés entre 1997 et 2008 ajustés aux prévisions d'une croissance moindre du PIB pour la période de 2014 à 2026. Les besoins devraient augmenter plus rapidement que le PIB nominal de la période 1997 à 2008. Ce scénario prévoit que, pour chaque source de revenus, le taux de croissance par rapport au PIB sera le même que pour la période de 1997 à 2008. Besoins et revenus évolueront en parallèle, et dès lors, il n'y aura aucun déficit social.

Le scénario 1 donne les projections dans une situation de statu quo.

²⁵ Greg Hermus, Carole Stonebridge et Klaus Edenhoffer, *L'avenir des soins aux aînés : des prévisions fondées sur le statu quo*, Conférence Board du Canada, 2015. S'appuyant sur le nombre de 200 000 aînés ayant actuellement des besoins auxquels on est incapable de répondre, le rapport estime qu'en 2046, ce nombre atteindra 458 000.

Scénario 1 – Tableau : Projections en situation de statu quo

Sources des revenus	Taux de croissance 2014-2026	Revenus totaux 2014 (milliards \$)	Revenus totaux 2026 (milliards \$)
Vente de biens et services	6,1 %	49,8	101,1
Adhésion	5,9 %	18,6	36,9
Placements	2,2 %	3,1	4,1
Transferts des particuliers	3,6 %	9,6	14,7
Transferts des entreprises	7,5 %	2,5	5,9
Transferts du gouvernement fédéral	8,9 %	7,1	19,7
Transferts des gouvernements provinciaux	3,2 %	13,7	20,0
Total		104,4	202,3
La demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente de 5,7 % par année.	Demande 2026 (milliards \$) 202,3	Revenus totaux 2026 (milliards \$) 202,3	Surplus/(Déficit) (milliards \$) 0

Selon le scénario 1, le secteur de base continuera de croître plus rapidement que l'ensemble de l'économie. En réalité, sa taille doublera presque durant la période de 2014 à 2026, les revenus atteignant alors un peu plus de 202 milliards de dollars. En 2026, il occupera une part légèrement plus grande du PIB qu'en 2014.

En 2026, environ la moitié des revenus nécessaires proviendront de la vente de biens et services. Viendront ensuite, par ordre d'importance, les revenus d'adhésion, puis les transferts du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Si les taux de croissance des transferts des gouvernements suivent la tendance observée entre 1997 et 2008, les transferts du gouvernement fédéral augmenteront de façon sensiblement plus rapide (mais cela est peut-être un scénario irréaliste) que les transferts des gouvernements provinciaux et commenceront à les dépasser en 2026.

4.2 Scénario 2 : Accélération de la croissance des besoins et de la demande

Le scénario précédent prévoit des taux de croissance des besoins identiques aux années antérieures. Qu'arrivera-t-il si la croissance sur les plans démographique, social et culturel est plus rapide entre 2014 et 2026 qu'entre 1997 et 2008? Un tel scénario tient compte des effets persistants des questions démographiques, sociales et culturelles à l'origine de l'expansion récente du secteur.

Dans un premier temps, le vieillissement de la population canadienne accélérera pendant la période projetée, ce qui se traduira par une demande augmentée des soins de santé (et, non sans coïncidence, sur les budgets des provinces), les pensions de vieillesse et, en général, le soutien aux aînés. Puis, la population se diversifiera davantage, puisque l'immigration continuera à compter pour une part importante de la croissance économique avec un taux stable de 7,5 immigrants sur 1 000 habitants par année. Chacun de ces facteurs contribue à la demande pour les services fournis par le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif.

Pour le scénario 2, on présume que la croissance de la demande augmentera légèrement de 0,5 % par année par rapport au scénario 1, et s'établira à un rythme de 6,2 % plutôt que 5,7 %. Toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Le tableau suivant en montre le résultat, soit un déficit social important reflétant l'augmentation des besoins non comblés.

Scénario 2 – Tableau : Accélération de la croissance des besoins et de la demande

Les sections en couleur indiquent une différence par rapport au statu quo.

Sources des revenus	Taux de croissance 2014-2026	Revenus totaux 2014 (milliards \$)	Revenus totaux 2026 (milliards \$)
Vente de biens et services	6,1 %	49,8	101,1
Adhésion	5,9 %	18,6	36,9
Placements	2,2 %	3,1	4,1
Transferts des particuliers	3,6 %	9,6	14,7
Transferts des entreprises	7,5 %	2,5	5,9
Transferts du gouvernement fédéral	8,9 %	7,1	19,7
Transferts des gouvernements provinciaux	3,2 %	13,7	20,0
Total		104,4	202,3
La demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente de 6,2 % par année.	Demande 2026 (milliards \$) 214,1	Revenus totaux 2026 (milliards \$) 202,3	Surplus/(Déficit) (milliards \$) (11,8)

Le scénario 2 montre que si la demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente ne serait-ce que légèrement plus rapidement que lors des années antérieures, le secteur devra trouver des revenus additionnels de 11,8 milliards de dollars. Le déficit projeté serait d'environ 20 % inférieur au total des dons provenant des particuliers en 2026. Si les revenus demeurent au même niveau que lors des années antérieures, un nombre significatif de besoins des Canadiens ne sera pas comblé.

4.3 Scénario 3 : Ralentissement de la croissance économique

Les travaux de Drummond, Capeluck et Calver, ceux du Bureau du directeur parlementaire du budget et du Conference Board du Canada, entre autres, laissent entrevoir un taux de croissance à long terme de l'économie canadienne de 3,6 % par année, en s'appuyant sur les projections en matière de productivité des travailleurs canadiens, de prix des produits de base et des facteurs démographiques qui influenceront le taux de participation de la population active. De plus, Drummond souligne que si la croissance continue d'être inéquitable et dommageable pour l'environnement, elle aura pour effet de compromettre les efforts de développement durable plutôt que d'y contribuer.

Le taux de croissance nominal de 3,6 % est inscrit dans le scénario de statu quo, qui maintient le rapport entre la croissance nominale des revenus des organismes de bienfaisance et sans but lucratif et la croissance du PIB nominal. Par exemple, si les dons provenant des particuliers ont augmenté au même rythme que le PIB nominal de 1997 à 2008 (soit 5,6 %), on s'attend à une augmentation au rythme de 3,6 % en dollars courants pour la période de 2014 à 2026. Des projections semblables sont utilisées pour toutes les autres sources de revenus.

L'impact d'une croissance moindre du PIB est plus important que ne permet de penser le scénario du statu quo et se fera sentir par l'entremise des décisions des gouvernements. Sur ce point, le rôle des gouvernements provinciaux est important, puisque ce sont les provinces qui, historiquement, ont constitué la principale source de financement public des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. C'est également la source de financement dont la contribution n'a pas augmenté au même rythme que l'expansion du secteur, passant de 18,2 % des revenus totaux du secteur en 1997 à 14,7 % en 2008.²⁶ Cela témoigne de la pression qu'exerce sur les gouvernements provinciaux l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Cette pression a entraîné une diminution du soutien provincial aux organismes

²⁶ Calcul de l'auteur d'après CANSIM, tableau 388-0001.

de bienfaisance et sans but lucratif doublé d'un transfert de responsabilité à ce secteur.

L'impact le plus significatif du ralentissement de la croissance du PIB sur les organismes de bienfaisance et sans but lucratif se manifestera par la réduction des transferts des gouvernements provinciaux. Le Conference Board du Canada,²⁷ Drummond et Capeluck²⁸ ainsi que le Bureau du directeur parlementaire du budget²⁹ prévoient tous d'importants déficits alors que les provinces feront face à deux défis. Le premier est le ralentissement à long terme de l'économie globale, qui a une incidence sur les impôts qu'elles perçoivent. Le second est l'augmentation rapide de la demande de services sociaux, principalement des soins de santé, en raison des changements démographiques qui toucheront le Canada et qui exigeront une augmentation des dépenses en santé. Le Conference Board prévoit que, en 2026, les déficits combinés des provinces et territoires dépasseront largement les 60 milliards de dollars (et la somme astronomique de 300 milliards de dollars en 2036).

Même si le rôle relatif du gouvernement fédéral est moins grand que celui des provinces,³⁰ la croissance des transferts fédéraux a été plus forte que la croissance du secteur durant la décennie 1997 à 2008. Si, pour les provinces, l'équilibre budgétaire est loin d'être acquis, tant le Conference Board que le Bureau du directeur parlementaire du budget prévoient l'équilibre budgétaire ou même des surplus au niveau fédéral. L'augmentation de la contribution fédérale pour la période de 1997 à 2008, qui, au départ, était relativement petite et est calculé sur un nombre restreint d'échantillons, a été exceptionnellement élevée (11 %). Il est improbable que ce taux soit maintenu.

²⁷ Greg Hermus, Carole Stonebridge et Klaus Edenhoffer, *L'avenir des soins aux aînés : des prévisions fondées sur le statu quo*, Conference Board du Canada, 2015.

²⁸ Don Drummond et Evan Capeluck, *Long-term Fiscal and Economic Projections for Canada and the Provinces and Territories, 2014-2038*, Centre d'étude des niveaux de vie, 2015.

²⁹ Bureau du directeur parlementaire du budget, *Rapport sur la viabilité financière de 2015*, 2015.

³⁰ Toutefois, on ne doit pas sous-estimer le rôle indirect que joue le gouvernement fédéral dans les décisions de financement des organismes de bienfaisance. Par exemple, c'est cet ordre de gouvernement qui, par la *Loi de l'impôt sur le revenu*, établit le traitement fiscal des dons de bienfaisance et fixe les règles relatives aux revenus gagnés par les organismes. Il est aussi responsable des politiques économiques qui influenceront la croissance du PIB et l'emploi et dès lors la capacité des particuliers à faire des dons. Enfin, il finance de grands programmes sociaux comme l'assurance emploi, la sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions.

Il n'existe pas de formule fiable pour traduire ces pressions en chiffres, mais les données disponibles donnent à penser que les pressions budgétaires entraîneront une réduction du taux de croissance du financement du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif durant la période couvrant les projections. Aux fins du scénario 3, le présent document tient pour acquis que la contribution des provinces qui, déjà, augmente moins rapidement que le PIB, diminuera encore, n'augmentant qu'au rythme de 2 % par année. Puisque le gouvernement fédéral jouira d'une situation plus favorable, l'augmentation de sa contribution devrait atteindre 3,6 %, suivant ainsi la croissance du PIB nominal.

Le tableau ci-dessous montre que selon ces prévisions, le déficit social atteindra environ 11,5 milliards de dollars en 2026.

Scénario 3 – Tableau : Ralentissement de la croissance économique

Les sections en couleur indiquent une différence par rapport au statu quo.

Sources des revenus	Taux de croissance 2014-2026	Revenus totaux 2014 (milliards \$)	Revenus totaux 2026 (milliards \$)
Vente de biens et services	6,1 %	49,8	101,1
Adhésion	5,9 %	18,6	36,9
Placements	2,2 %	3,1	4,1
Transferts des particuliers	3,6 %	9,6	14,7
Transferts des entreprises	7,5 %	2,5	5,9
Transferts du gouvernement fédéral	3,6 %	7,1	10,8
Transferts des gouvernements provinciaux	2,0 %	13,7	17,4
Total		104,4	190,9
La demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente de 5,7 % par année.	Demande 2026 (milliards \$) 202,3	Revenus totaux 2026 (milliards \$) 190,9	Surplus/(Déficit) (milliards \$) (11,5)

Ce scénario montre que le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif et les gouvernements provinciaux feront essentiellement face aux mêmes problèmes. L'ampleur des besoins, stimulés principalement par les changements démographiques, sociaux et culturels, exigera une augmentation des dépenses de la part des organismes, des gouvernements ou des deux. Mais les revenus seront limités par une croissance économique à long terme moindre. Cette situation présente le principal défi à relever pour assurer la viabilité sociale à long terme.

4.4 Scénario 4 : Des politiques gouvernementales qui accélèrent la croissance économique

Le ralentissement de la croissance économique à long terme n'est pas inévitable. Les gouvernements peuvent, et ils le feront probablement, adopter des politiques et des mesures pour stimuler la croissance économique globale.³¹ Le scénario 4 analyse l'impact d'une augmentation de la croissance économique de 0,5 % à 4,1 % en dollars courants pour la période se terminant en 2026. Ce scénario comporte trois éléments. Premièrement, les transferts du gouvernement fédéral augmentent de 4,1 % par année, au rythme de l'économie. Deuxièmement, les provinces, si elles doivent surveiller leurs dépenses, sont en mesure d'augmenter leurs transferts aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif; plus précisément, ils augmentent leurs transferts de 2,5 % par année. Troisièmement, les dons des particuliers, qui dépendent en grande partie du PIB, augmentent à un rythme de 4,1 % par année.

Le tableau suivant résume les impacts d'un scénario fondé sur l'accélération de la croissance économique et chiffre le déficit social qui en résulterait. Selon ce scénario, la croissance économique permettrait de réduire le déficit social d'un peu plus de 2,5 millions de dollars et ne l'éliminerait donc pas. Cette croissance économique a donc des effets positifs, mais ne résout pas le problème.

³¹ Drummond donne une liste détaillée des mesures susceptibles de favoriser la croissance. Don Drummond, Evan Capeluck et Matthew Calver, *The Key Challenge for Canadian Public Policy: Generating Inclusive and Sustainable Economic Growth*, Centre d'études des niveaux de vie, 2015.

Scénario 4 – Tableau : Des politiques gouvernementales qui accélèrent la croissance économique

Les sections en couleur indiquent une différence par rapport au statu quo.

Sources des revenus	Taux de croissance 2014-2026	Revenus totaux 2014 (milliards \$)	Revenus totaux 2026 (milliards \$)
Vente de biens et services	6,1 %	49,8	101,1
Adhésion	5,9 %	18,6	36,9
Placements	2,2 %	3,1	4,1
Transferts des particuliers	4,1 %	9,6	15,6
Transferts des entreprises	7,5 %	2,5	5,9
Transferts du gouvernement fédéral	4,1 %	7,1	11,5
Transferts des gouvernements provinciaux	2,5 %	13,7	18,4
Total		104,4	193,4
La demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente de 5,7 % par année.	Demande 2026 (milliards \$) 202,3	Revenus totaux 2026 (milliards \$) 193,4	Surplus/(Déficit) (milliards \$) (8,9)

4.5 Scénario 5 : Tenir compte des conséquences négatives de la croissance

La croissance peut être profitable aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif, mais ses impacts ne sont pas toujours évidents. Drummond, Capeluck et Calver ont souligné que la croissance économique au Canada a été inéquitable, non inclusive et dommageable pour l'environnement. Si elle conserve ces mêmes caractéristiques, elle entraînera, entre autres, une augmentation de la demande de services sociaux et exigera des actions sur le plan environnemental. Le scénario 5 suppose que l'augmentation de la demande due aux conséquences négatives d'une croissance que l'on pourrait qualifier de non intelligente serait relativement modeste, soit 0,2 % par année. Autrement dit, le scénario 5 mène aux mêmes conclusions que le scénario 4.

Scénario 5 – Tableau : Les conséquences d’une croissance économique non intelligente

Les sections en couleur indiquent une différence par rapport au statu quo.

Sources des revenus	Taux de croissance 2014-2026	Revenus totaux 2014 (milliards \$)	Revenus totaux 2026 (milliards \$)
Vente de biens et services	6,1 %	49,8	101,1
Adhésion	5,9 %	18,6	36,9
Placements	2,2 %	3,1	4,1
Transferts des particuliers	4,1 %	9,6	15,6
Transferts des entreprises	7,5 %	2,5	5,9
Transferts du gouvernement fédéral	4,1 %	7,1	11,5
Transferts des gouvernements provinciaux	2,5 %	13,7	18,4
Total		104,4	193,4
La demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente de 5,9 % par année.	Demande 2026 (milliards \$) 207,0	Revenus totaux 2026 (milliards \$) 193,4	Surplus/(Déficit) (milliards \$) (13,5)

Les résultats du scénario 4 suggèrent que la croissance économique peut être profitable pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif et permettre de réduire le déficit social prévu en 2026. Toutefois, les résultats du scénario 5 montrent qu’une croissance économique qui n’est pas « intelligente » (dans les mots de Drummond) est en réalité contre-productive. Elle augmente la demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

4.6 Scénario 6 : Diminution des dons des particuliers

Les dons des particuliers (c'est-à-dire des personnes) comptent pour environ 10 % des revenus des organismes du secteur de base. De façon générale, ces dons sont liés au PIB, comptant pour environ 0,5 % de celui-ci.

Le scénario 6 pose une question : qu'en est-il du déficit social si le taux de croissance des dons des particuliers diminue?

Le tableau ci-dessous montre l'impact d'une réduction du taux de croissance des dons à 3 % par année comparativement à un taux de croissance du PIB de 3,6 % par année. Pour les autres éléments, les résultats sont les mêmes que pour le scénario 1. Une telle réduction du taux de croissance des dons des particuliers entraînerait une augmentation du déficit social de plus d'un milliard de dollars par rapport au scénario du statu quo.

Scénario 6 – Tableau : Diminution des dons des particuliers

Les sections en couleur indiquent une différence par rapport au statu quo.

Sources des revenus	Taux de croissance 2014-2026	Revenus totaux 2014 (milliards \$)	Revenus totaux 2026 (milliards \$)
Vente de biens et services	6,1 %	49,8	101,1
Adhésion	5,9 %	18,6	36,9
Placements	2,2 %	3,1	4,1
Transferts des particuliers	3,0 %	9,6	13,7
Transferts des entreprises	7,5 %	2,5	5,9
Transferts du gouvernement fédéral	8,9 %	7,1	19,7
Transferts des gouvernements provinciaux	3,2 %	13,7	20,0
Total		104,4	201,3
La demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente de 5,7 % par année.	Demande 2026 (milliards \$) 202,3	Revenus totaux 2026 (milliards \$) 201,3	Surplus/(Déficit) (milliards \$) (1,0)

4.7 Scénario 7 : Contraintes à la vente de biens et services et à l'adhésion

La vente de biens et services et l'adhésion constituent, et de loin, la principale source de revenus du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif de base.³² Dans les deux catégories, l'importance des revenus s'est accrue au cours de la dernière décennie, passant de 57,8 % des revenus en 1997 à 62,2 % en 2008.³³ La plus grande part de cette croissance provient de la vente de biens et services.

Toutefois, la vente de biens et services est une source de revenus qui est soumise à de nombreuses contraintes au Canada.

« La législation actuelle oblige les fondations publiques et organismes de bienfaisance à avoir des activités commerciales qui sont directement liés à leur cause. Les fondations privées ne peuvent avoir des activités commerciales de n'importe quel type... Les règlements de l'Agence du revenu du Canada ne sont d'aucune utilité pour les organisations qui souhaitent mener leurs activités de bienfaisance en générant des revenus grâce à des activités commerciales qui ne sont pas reliées à leur mission. »³⁴ [traduction]

Le scénario 7 suppose que les contraintes réglementaires et légales limitent la croissance des revenus provenant de la vente des biens et services et de l'adhésion. Contrairement à la période de 1997 à 2008, pendant laquelle ces sources de revenus ont augmenté beaucoup plus rapidement que l'ensemble du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif, le scénario prévoit que cette croissance sera identique à la croissance du secteur, soit 5,7 % par année.

Le tableau suivant résume l'impact de différentes hypothèses concernant la capacité des organismes de bienfaisance et sans but lucratif à augmenter leurs revenus gagnés pour être en mesure de répondre à la demande de services. Pour les autres éléments, les hypothèses sont les mêmes que pour le scénario 1.

³² « Par exemple, les groupes artistiques et culturels de même que les organismes de loisirs, doivent imposer des frais administratifs ou des frais d'inscription et autres pour générer des revenus. De toute évidence, un grand nombre d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif imposent des frais d'adhésion; d'autres, comme les ligues ou clubs sportifs imposent des frais pour des services liés à leur vocation, frais qui couvrent les coûts en totalité ou en partie. Certains groupes sans but lucratif ou bénévoles ont créé des entreprises commerciales liées à leur mission; certaines activités comprennent la vente de produits et services liés à leur mission (p. ex. : programmes d'aide aux employés; boutiques de musées). » Katherine Scott, *Le financement, ça compte : l'impact du nouveau régime de financement au Canada sur les organismes bénévoles et communautaires à but non lucratif*, Conseil canadien du développement social, 2003.

³³ Calcul de l'auteur d'après CANSIM, tableau 388-0001.

³⁴ Adam Aptowitz et Benjamin Dachis, *At the Crossroads: New Ideas for Charity Finance in Canada*, Institut C.D. Howe, 2012.

Scénario 7 – Tableau : Contraintes à la vente de biens et services et à l'adhésion

Les sections en couleur indiquent une différence par rapport au statu quo.

Sources des revenus	Taux de croissance 2014-2026	Revenus totaux 2014 (milliards \$)	Revenus totaux 2026 (milliards \$)
Vente de biens et services	5,7 %	49,8	96,5
Adhésion	5,7 %	18,6	36,1
Placements	2,2 %	3,1	4,1
Transferts des particuliers	3,6 %	9,6	14,7
Transferts des entreprises	7,5 %	2,5	5,9
Transferts du gouvernement fédéral	8,9 %	7,1	19,7
Transferts des gouvernements provinciaux	3,2 %	13,7	20,0
Total		104,4	196,8
La demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente de 5,7 % par année.	Demande 2026 (milliards \$) 202,3	Revenus totaux 2026 (milliards \$) 196,8	Surplus/(Déficit) (milliards \$) (5,5)

Le scénario 7 met en lumière l'importance pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif qu'occupent la vente de biens et services et les revenus d'adhésion. Un changement même minime du taux de croissance a des conséquences importantes sur les prévisions du déficit social.

4.8 Scénario 8 : Croissance accélérée de la demande et ralentissement de la croissance économique

Le scénario 8 montre l'effet de l'amalgame de deux situations possibles. Qu'arrivera-t-il si le taux de croissance de la demande de services des organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente alors que les gouvernements et l'économie subissent les effets d'un ralentissement à long terme de la croissance de l'économie?

Scénario 8 – Tableau : Croissance accélérée de la demande et ralentissement de la croissance économique

Les sections en couleur indiquent un changement par rapport au statu quo.

Sources des revenus	Taux de croissance 2014-2026	Revenus totaux 2014 (milliards \$)	Revenus totaux 2026 (milliards \$)
Vente de biens et services	6,1 %	49,8	101,1
Adhésion	5,9 %	18,6	36,9
Placements	2,2 %	3,1	4,1
Transferts des particuliers	3,6 %	9,6	14,7
Transferts des entreprises	7,5 %	2,5	5,9
Transferts du gouvernement fédéral	3,6 %	7,1	10,8
Transferts des gouvernements provinciaux	2,0 %	13,7	17,4
Total		104,4	190,9
La demande de services offerts par les organismes de bienfaisance et sans but lucratif augmente de 6,2 % par année.	Demande 2026 (milliards \$) 214,1	Revenus totaux 2026 (milliards \$) 190,9	Surplus/(Déficit) (milliards \$) (23,2)

Selon ce scénario, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif auraient besoin de 23,2 milliards de dollars de plus que ce que prévoit le statu quo pour répondre à la demande. Cela signifie qu'il faudrait, en 2026, presque doubler les transferts des gouvernements ou augmenter d'environ 25 % les revenus provenant de la vente de biens et services.

4.9 Autres sources de revenus

Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif tirent des revenus en investissant leurs actifs et d'autres revenus dans l'économie générale dans le marché des actions ou le marché obligataire. De 1997 à 2008, ces investissements ont représenté une portion relativement petite, mais stable, des revenus des organismes. De façon générale, les revenus de placement pendant cette période ont suivi l'expansion du secteur et leur croissance a été plus rapide que la croissance du PIB. À long

terme, le rendement de l'investissement équivaut de façon générale à la performance de l'ensemble de l'économie.

Les dons provenant des municipalités et de la communauté d'affaires constituent une part relativement faible des revenus. Les scénarios élaborés à partir de ces sources de financement ont un impact relativement minime sur le déficit social.

À ce jour, la finance sociale a joué un rôle très marginal, et essentiellement expérimental plutôt que réel, dans le financement des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Les efforts récents en vue d'attirer des investissements privés vers des entreprises de l'économie sociale et d'inciter les fondations à jouer le rôle de banque philanthropique demeurent à la périphérie de la pratique philanthropique.³⁵

4.10 Résumé des scénarios

Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif ont réussi de façon remarquable à répondre à l'augmentation de la demande, connaissant au cours des dernières décennies une expansion à la mesure de la croissance de l'économie générale malgré leurs préoccupations constantes quant à leur viabilité financière. Le personnel et les bénévoles de ces organismes se battent inlassablement chaque jour pour augmenter leurs revenus et répondre aux besoins de leur clientèle. Ils ressentent de la frustration devant le manque de ressources pour répondre à ces besoins.

Le présent document n'a pas pour but de déterminer dans quelle mesure les besoins sont non comblés. Il cherche plutôt à évaluer, de façon systématique, l'ampleur des défis financiers que devront relever les organismes de bienfaisance et sans but lucratif au cours de la prochaine décennie, en élaborant divers scénarios réalistes de croissance de la demande et de croissance de l'économie canadienne. Le tableau ci-dessous présente un résumé de cet exercice.

³⁵ Lester Salamon (éd.), *New Frontiers of Philanthropy – A Guide to the New Tools and Actors Reshaping Global Philanthropy and Social Investing*, 2014.

Projection des déficits sociaux en 2026

Scénario	Croissance 2014-2026	Déficit social en 2026 (milliards \$)
Scénario 1	Scénario de base	-
Scénario 2	Accélération de la demande à 6,2 % par année	(11,8)
Scénario 3	Le ralentissement de la croissance économique a un impact sur les transferts des gouvernements	(11,5)
Scénario 4	Accélération de la croissance économique à long terme	(8,9)
Scénario 5	La croissance « non intelligente » entraîne une augmentation de la demande de services des organismes de bienfaisance et sans but lucratif	(13,5)
Scénario 6	Ralentissement des dons des particuliers	(1,0)
Scénario 7	Contraintes imposées à la vente de biens et services et à l'adhésion	(5,5)
Scénario 8	L'accélération de la demande et le ralentissement de la croissance économique ont des conséquences sur les transferts gouvernementaux	(23,2)

Les simples projections de revenus et des besoins montrent que, compte tenu des outils financiers et des politiques et réglementations gouvernementales actuels, la viabilité financière des organismes de bienfaisance et sans but lucratif sera de plus en plus précaire. Leur capacité à répondre à la demande est particulièrement soumise :

- au taux de croissance de la demande pour les services qu'ils offrent, demande qui dépend des changements démographiques et sociaux;
- aux divers taux de croissance économique, qui se répercuteront dans les décisions budgétaires des gouvernements.

5

CONCLUSION

Sur le plan financier, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada sont à la croisée des chemins.³⁶ L'augmentation rapide de la demande et le ralentissement de la croissance économique exercent une pression sur la capacité du Canada à financer de façon durable les efforts du secteur pour combattre la pauvreté, s'occuper des personnes âgées et organiser des activités artistiques, culturelles ou de loisir. Cette situation oblige le secteur de la bienfaisance comme les gouvernements à développer de nouvelles politiques, à penser à plus long terme, à diversifier leurs outils financiers et autres et à faire preuve de créativité dans l'exploration des liens entre le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif et les politiques économiques.

Même dans un scénario fondé sur le statu quo, le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif connaîtra une croissance proportionnelle à celle de l'économie. Durant la période couvrant les projections, sa taille doublera pratiquement, ses revenus atteindront plus de 200 milliards de dollars et il emploiera quelque 700 000 personnes en 2026. Il est plus que temps que les gouvernements (et les organismes de bienfaisance et sans but lucratif eux-mêmes) reconnaissent la force économique du secteur et agissent en conséquence en élaborant des politiques micro-économiques et macro-économiques qui favoriseront la croissance intelligente, la productivité et l'emploi.

De plus, selon tous les scénarios et les projections de revenus réalistes, l'écart entre ce que l'on attend des organismes de bienfaisance et sans but lucratif et ce qu'ils sont en mesure de réaliser continuera de se creuser. Dès la première année de la

³⁶ Adam Aptowitzer et Benjamin Dachis, *At the Crossroads: New Ideas or Charity Finance in Canada*, Institut C.D. Howe, 2012.

période couverte par les projections, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif seront confrontés à des problèmes de viabilité financière, problèmes qui augmenteront de façon exponentielle au fil des années.

À la lumière de l'augmentation constante des besoins auxquels devront répondre les organismes de bienfaisance et sans but lucratif, le présent document laisse entrevoir l'existence d'un déficit social structurel qui pourrait atteindre 23 milliards de dollars en 2026, ce qui laisse sous-entendre soit un important nombre de besoins sociaux, culturels et environnementaux non comblés, soit une hausse substantielle des revenus. Pour sa part, une telle hausse des revenus suggère la mise en place de vastes réformes structurelles tant dans les façons qu'auront les gouvernements de financer et réglementer le secteur que dans les outils que développeront les organismes de bienfaisance et sans but lucratif pour se financer.

Les divers scénarios montrent que le défi de la viabilité financière ne concerne pas uniquement les organismes de bienfaisance et sans but lucratif, mais l'ensemble de la société, car la démographie et les facteurs économiques auront des conséquences sur la capacité des gouvernements et des organismes de répondre aux besoins sociaux des Canadiens. Le défi que doivent relever les organismes de bienfaisance et sans but lucratif (et les gouvernements) est très vaste par nature : comment le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif, les gouvernements et le secteur privé, qui devront affronter le même problème de balancer les résultats de leur travail et les moyens pour y parvenir, pourront-ils œuvrer à construire la société prospère, équitable et respectueuse de l'environnement que souhaitent les Canadiens? Il n'y a pas de recette miracle pour relever un défi d'une telle ampleur. Cela exigera de vastes réformes structurelles dans la façon qu'auront les gouvernements de percevoir, financer et réglementer le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif. Cela suppose une

révision complète et une modernisation des relations tant avec le gouvernement fédéral qu'avec les gouvernements provinciaux.

Aussi, les divers scénarios montrent le lien réciproque important et souvent sous-estimé entre l'activité économique et le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Comme nous l'avons mentionné précédemment, un secteur dynamique et en croissance profite à l'économie canadienne. Et de leur côté, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif doivent reconnaître que leurs activités sont liées à la performance de l'économie. La croissance économique profite à ces organismes. Les revenus qu'elle génère pour les gouvernements et les donateurs permettent à ceux-ci de soutenir le secteur. Le déficit social structurel qui est prévu sera le fait d'une mauvaise performance de l'économie, et les organismes de bienfaisance et sans but lucratif profiteront grandement de politiques et programmes visant des éléments fondamentaux de l'économie comme la productivité et la croissance.

Bien sûr, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif profiteront non seulement de l'importance du taux de croissance, mais aussi de la qualité de celle-ci. Comme l'ont fait remarquer Drummond, Capeluck et Calver, une croissance inéquitable, non inclusive et dommageable pour l'environnement est contre-productive (voir le scénario 5). Pour les organismes, dont les activités sont liées à une mission, la croissance intelligente est potentiellement extrêmement productive. Elle a le potentiel de mettre en lumière la contribution des organismes à cette croissance intelligente et leur permet de profiter des nombreuses politiques mises en œuvre pour favoriser la croissance intelligente. Dès lors, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif devraient s'engager dans des initiatives favorisant la croissance intelligente. Le secteur doit contribuer à régler les enjeux économiques, tout comme les enjeux liés à la justice sociale et à la responsabilité environnementale.

6

BIBLIOGRAPHIE

Aptowitz, A. et Dachis, B., « At the Crossroads: New Ideas for Charity Finance in Canada », *Commentary*, 343., Institut C.D. Howe, Toronto, 2012. Extrait le 29 août 2016 de https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/Commentary_343_o.pdf

Banques alimentaires Canada, *Bilan-Faim, 2015*, Toronto, 2015. Extrait le 29 août 2016 de https://www.foodbankscanada.ca/getmedia/15fc1a9d-bbcc-41eb-a545-f2320729757d/Bilan-Faim2015_singles.pdf.aspx?ext=.pdf

Beckman, K., Fields, D. et Stewart, M., *A Difficult Road Ahead: Canada's Economic and Fiscal Prospects*. Conference Board du Canada, Ottawa, 2014. Extrait le 29 août 2016 de http://canadapremiers.ca/phocadownload/publications/conf_bd_difficultroadahead_aug_2014.pdf

Bureau du directeur parlementaire du budget, *Rapport sur la viabilité financière de 2014*, Ottawa, 2014. Extrait le 29 août 2016 de http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/files/files/FSR_2014_FR.pdf

Bureau du directeur parlementaire du budget, *Rapport sur la viabilité financière de 2015*, Ottawa, 2015. Extrait le 29 août 2016 de http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/FSR_2015_FR.pdf

Bureau du directeur parlementaire du budget, *Rapport sur la viabilité financière de 2016*, Ottawa, 2016. Extrait le 29 août 2016 de http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2016/FSR_2016/FSR_2016_FR.pdf

Business Council of Australia, *The Future of Tax-Australia's Current Tax System*, Melbourne, 2014. Extrait le 29 août 2016 de http://www.bca.com.au/docs/7e95f393-b2e1-416a-8af7-977205c4b93e/Future_of_Tax_Australias_Current_Tax_System_FINAL_11.9.2014.pdf

Drummond, D., Capeluck, E. et Calver, M., *The Key Challenge for Canadian Public Policy: Generating Inclusive and Sustainable Economic Growth*, CSLS Research Report 2015-11, Centre d'étude des niveaux de vie, Ottawa, 2015. Extrait le 29 août 2016 de <http://www.csls.ca/reports/csls2015-11.pdf>

Drummond, D. et Capeluck, E., *Long-term Fiscal and Economic Projections for Canada and the Provinces and Territories, 2014-2038*, CSLS Research Report 2015-08, Centre d'étude des niveaux de vie, Ottawa, 2015. Extrait le 29 août 2016 de <http://www.csls.ca/reports/csls2015-08.pdf>

Emmett, B. et Emmett, G., *Portrait du secteur économique formé par les organismes de bienfaisance au Canada*, Imagine Canada, Toronto, 2015. Extrait le 29 août 2016 de http://www.imaginecanada.ca/sites/default/files/imaginecanada_portrait_secteur_economique_organismes_bienfaisance_2015-06-22.pdf

Gaetz, S., Gulliver, T. et Richter, T., *L'état de l'itinérance au Canada : 2014*, Presses Le rond-point de l'itinérance, Toronto, 2014. Extrait le 29 août 2016 de <http://homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2014FR.pdf>

Hall, M., de Wit, M., Lasby, D. et McIver, D., *Faits saillants de l'Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif* (n° de catalogue 61-533-XIF), Statistique Canada, Ottawa, 2003. Extrait le 29 août 2016 de <http://www.statcan.gc.ca/pub/61-533-x/2004001/4253293-fra.pdf>

Hermus, G., Stonebridge, C. et Edenhoffer, K., *L'avenir des soins aux aînés : des prévisions fondées sur le statu quo*, Conférence Board du Canada, Ottawa, 2015. Extrait le 29 août 2016 de <http://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=7460> (document anglais : www.shapeseniorscare.ca/who-is-listening/documents/2543/download)

Lamb, C., *Improving Productivity for the Prosperity of Canada*, Institut de recherche en politiques publiques, Montréal, 2015. Extrait le 29 août 2016 de <http://irpp.org/wp-content/uploads/2013/09/cpa-lamb.pdf>

Lim, G., *Budget explainer: what is a structural deficit and why does Australia have one?*, 6 mai 2015 [billet de blogue]. Extrait le 29 août 2016 de <https://theconversation.com/budget-explainer-what-is-a-structural-deficit-and-why-does-australia-have-one-40089>

McDonald, T., Yan, Y.H., Ford, B. et Stephan, D., « Estimating the structural budget balance of the Australian Government », *Economic Roundup*, 2010(03), pp. 51-79, The Treasury, Australian Government, Canberra, 2010. Extrait le 29 août 2016 de <http://www.treasury.gov.au/PublicationsAndMedia/Publications/2010/Economic-Roundup-Issue-3/Economic-Roundup-Issue-3/Estimating-the-structural-budget-balance-of-the-Australian-Government>

Rao, S., *Cracking Canada's Productivity Conundrum*, IRPP Study, 25, Institut de recherche en politiques publiques, Montréal, 2011. Extrait le 29 août 2016 de <http://irpp.org/wp-content/uploads/assets/research/competitiveness/cracking-canadas-productivity-conundrum/IRPP-Study-no25.pdf>

Robson, W.B.P., *The Glacier Grinds Closer: How Demographics Will Change Canada's Fiscal Landscape*, C.D. Howe Institute E-Brief, C.D. Howe Institute, Toronto, 2010. Extrait le 29 août 2016 de https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/ebrief_106_Robson.pdf

Salamon, L., Sokolowski, S., Haddock, M. et Tice, H., *The State of Global Civil Society and Volunteering: Latest Findings from the Implementation of the UN Nonprofit Handbook*, Johns Hopkins Centre for Civil Society Studies, Baltimore, 2013. Extrait le 29 août 2016 de http://ccss.jhu.edu/wp-content/uploads/downloads/2013/04/JHU_Global-Civil-Society-Volunteering_FINAL_3.2013.pdf

Salamon, L. (éd.), *New Frontiers of Philanthropy – A Guide to the New Tools and Actors Reshaping Global Philanthropy and Social Investing*, Oxford University Press, New York, 2014.

Salamon, L., *The Resilient Sector Revisited: The New Challenge to Nonprofit America*, Brookings Institution Press, Washington, D.C., 2014.

Scott, K., *Le financement, ça compte : l'impact du nouveau régime de financement au Canada sur les organismes bénévoles et communautaires à but non lucratif*, Conseil canadien de développement social, Kanata, 2003. Extrait le 29 août 2016 de <http://www.vsi-isbc.org/fr/funding/fundingmatters/cont.cfm>

Statistique Canada, *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat 1997 à 2007* (n° de catalogue 13-015-X), Ottawa, 2009. Extrait le 29 août 2016 de <http://www.statcan.gc.ca/pub/13-015-x/13-015-x2009000-fra.pdf>

Statistique Canada, *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada, Familles, ménages et état matrimonial, Recensement de la population de 2011* (n° de catalogue 98-312-X2011001), Ottawa, 2012. Extrait le 29 août 2016 de <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011001-fra.pdf>

À PROPOS DE L'AUTEUR

BRIAN EMMETT

Économiste en chef pour le secteur des OSBL

Brian Emmett s'est joint à Imagine Canada en 2013 et joue un rôle unique à titre d'économiste en chef pour le secteur des OSBL. Comme économiste en chef, Brian est chargé de mesurer l'impact du secteur et d'attirer l'attention des décideurs politiques sur les enjeux auxquels les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif sont confrontés.

imaginecanada.ca/fr/économiste-en-chef

Le poste de l'économiste en chef du secteur des OSBL doit son existence au financement versé par la Banque de Montréal, The Counselling Foundation of Canada, The Muttart Foundation et un donateur anonyme.